

se communiquent leur crainte de n'avoir personne à veiller ce soir-là ; le père s'est laissé tomber sur un siège près de la porte, paraît vivement contrarié, et ouvre la bouche pour parler, lorsqu'on frappe à la porte : la mère et les filles tressaillent et échangent entre elles un regard significatif. Le père se hâte d'aller ouvrir, et reconnaissant son jeune ami, il pousse une exclamation de joie, l'attire dans la maison, s'empare de sa canne et de son chapeau qu'il serro soigneusement, et pousse le jeune homme dans la chambre où se tiennent les dames qui se lèvent comme une seule à sa vue ; puis prenant l'invité par le bras, le père le conduit à sa femme, puis à chacune de ses filles dont il décline lentement les noms de baptême. Cette cérémonie terminée, chacun se rassied, et la conversation s'engage. Comme de raison, on est gêné, on s'observe mutuellement : le jeune homme parle peu, les filles encore moins ; le père et la mère font presque tous les frais de la conversation.

Dix heures sonnent : le jeune homme prend congé des dames et de M. qui lui serre la main à la lui briser et ne le laisse partir qu'après lui avoir fait promettre qu'il reviendra passer une autre soirée, et cette fois avec quelques amis.

Le lendemain notre jeune homme rencontre un ami qui, sachant qu'il avait accepté une invitation de M. pour la veille, s'empresse de le questionner là-dessus.

— Eh bien ! comment as-tu passé ton temps chez M. hier au soir ?

— Très agréablement, je t'assure ; Mme et ses filles sont bien aimables.

— Tu ne peux pas dire le contraire, parce que tu ne peux les connaître à la première vue.

— Pour te prouver que l'opinion que j'ai d'elles n'est pas fausse, je t'invite à venir en juger par toi-même.

— Diable ! tu vas m'introduire chez M., je gage ?

— Oui, et avec toi deux autres amis.

— A merveille ! un amant pour chaque fille ! Bravo ! j'accepte, pour moi et pour Léon et Ferdinand, auxquels je vais faire part de ton invitation.

— Vous me ferez connaître le jour que vous désirez aller chez M. afin que je l'en prévienne.

— Oui, oui, cette semaine je te dirai quand tu devras nous présenter chez M.
Nisus.

(La fin au prochain numéro.)

••• L'autre soir, chez Mme de C...., rue de Varennes, l'ex-pair de France V.... présentait ainsi le tableau de la situation industrielle et commerciale de 1848 :

“ Des spectres de fabricants, qui ont des zéros de commandes donnent des chimères de travail à des atomes d'ouvriers. Et un fantôme de marchand, assis à un simulacre de comptoir, vendant des néants d'articles à des ombres de chaland.”

CONDITIONS :

Ce journal paraît autant que possible tous les samedis. Il est rédigé et publié par un nombre inconnu de collaborateurs. Prix : Sept helins et demi par année payable par semestre d'avance. Les annonces sont insérées à part sur un couvert au prix des autres journaux, et vu l'immense circulation qu'a toujours obtenue le *Fantastique* dans toute l'étendue du pays, on ne saurait choisir de meilleur voie de publicité.

Les collaborateurs publieront chacun de leurs articles sous une signature particulière. On admet aucune communication non accompagnée du nom de l'auteur.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ, POUR LE COMITÉ DE RÉDACTION,

Par FRÉCHETTE ET FRÈRE, Rue La Montagne N° 13.